



communauté
de communes

NOTE SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2024 du budget principal est voté sous la nomenclature M57, en application de l'article 106 III de la loi n°2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Les réalisations de la collectivité par section sont détaillées ci-dessous.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement a réalisé 91.53% de ses prévisions de dépenses si l'on retire les mouvements d'ordre entre section.

Dépenses de Fonctionnement

	2024		
	Budget	réalisations	% de réalisation
011 Charges à caractère général	3 469 862,40	2 698 982,11	77,78%
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 835 427,00	1 529 305,14	83,32%
014 Atténuations de produits	8 605 655,00	8 593 332,00	99,86%
65 Autres charges de gestion courante	2 114 159,00	1 838 192,20	86,95%
66 Charges financières	111 000,00	109 147,84	98,33%
67 Charges exceptionnelles	13 216,60	13 216,60	100,00%
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000,00	271,53	27,15%
023 Mouvements entre sections	12 077 391,95	0,00	0,00%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 345 000,00	1 092 495,66	81,23%
Total dépenses	29 572 711,95	15 874 943,08	

Globalement les prévisions budgétaires 2024 ont été réalisées. Les charges à caractère général sont consommées à 78 % car les prestations ont démarré plus tardivement qu'initialement prévu. D'autres, comme les contrats d'électricité pour le site Ordener signés en début d'année ont permis d'obtenir des tarifs moins onéreux. Par ailleurs, les marchés d'études pour le transfert de l'eau et pour la collecte des déchets ont été inscrits sur la totalité des contrats et payés pour moitié en 2024. Le solde sera payé en 2025.

Les délais de recrutement entre les départs et les arrivées ont réduits les consommations de crédits de charges de personnel de 306 121,86 € par rapport aux prévisions.

Les conventions pour le versement des subventions et fonds de concours pour les déchets sauvages prévus au budget n'ont pu être signés dans les délais, expliquant ce taux de réalisation de 87 % sur le chapitre 65.

La nomenclature M57 impose aux collectivités de plus de 3 500 habitants de mettre en place les amortissements des biens au prorata temporis. La CCSSO a mis en place cette procédure lors de cet exercice. Cette méthode porte quelques contraintes d'estimations des besoins, liés à l'avancement des acquisitions et des travaux réalisés dans l'exercice. L'incidence se remarquent dans le taux de réalisation, malgré les nombreuses corrections de l'état d'actif réalisées.

Les recettes de fonctionnement ont été consommées à 102,15 %, hors mouvements d'ordre, comme figure sur le tableau suivant :

Recettes des Fonctionnement

	2024		
	Budget	réalisations	% de réalisation
013 Atténuations de charges	21 232,00	29 145,52	137,27%
70 Produits des services et des domaines	377 000,00	541 297,67	143,58%
73 Impôts et taxes	4 971 936,00	4 750 813,00	95,55%
731 Fiscalité locale	9 056 737,00	9 458 653,35	104,44%
74 Dotations, subventions et participations	4 777 294,00	4 818 818,34	100,87%
75 Autres produits de gestion courante	25 000,00	33 929,22	135,72%
77 Produits exceptionnels	0,00	10 623,64	-
002 Excédent de fonctionnement reporté	10 126 965,13	0,00	0,00%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 547,82	209 632,82	96,81%
Total recettes	29 572 711,95	19 852 913,56	

Les recettes du chapitre 73 sont inférieures aux prévisions car les fractions de TVA compensatoires de taxes d'habitation et de CVAE n'ont pas été versée à la hauteur prévue, soit respectivement - 71 K€ et – 150 K€.

Les autres recettes ont été perçues au-delà des prévisions, compensant cette baisse

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement a réalisé 40% de ses prévisions de dépenses, hors mouvements d'ordre.

Dépenses d'investissement

	2024			RAR
	Budget	réalisations	% de réalisation	
001 Résultats d'investissement reportés	137 985,65	0,00	-	
16 Emprunts et dettes	308 800,00	300 474,92	97,30%	
20 Immobilisations incorporelles	543 954,33	116 371,46	21,39%	86 097,98
204 Subventions d'équipement	3 767 773,29	989 865,19	26,27%	1 912 620,26
21 Immobilisations corporelles	3 312 480,16	2 127 190,83	64,22%	11 297,79
23 Travaux en cours	1 094 008,00	85 723,28	7,84%	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 547,82	209 632,82	96,81%	0,00
041 Opérations patrimoniales	205 780,08	203 699,97	98,99%	0,00
opérations :				
19 - Etude programmation faisabilité d'une piscine	160 000,00	15 490,96	9,68%	97 277,04
25 - Réhabilitation bâtiment 6 quartier Ordener	71 242,53	46 977,72	65,94%	1 311,18
29 -Terrains Familiaux Locatifs	176 076,49	13 921,21	7,91%	125 225,40
30 - Eclairage ZAE	45 371,88	0,00	0,00%	0,00
31 - Aménagement des voies cyclables	1 260 656,40	395 405,03	31,37%	20 061,25
32 - Office de tourisme	230 000,00	230 000,00	100,00%	0,00
33 - Construction MAM	170 665,55	109 094,61	63,92%	59 871,83
34 - Liaison ferroviaire	51 272,00	44 761,00	87,30%	6 511,00
Total dépenses	11 752 614,18	4 888 609,00		2 320 273,73

Les dépenses par projet et par pôles sont expliquées ci-après :

Le pôle technique et grands projets :

La piscine intercommunale : Les prévisions de 160 000 € sur l'opération 19 ont été réalisés globalement pour 27 544,96 €.

La maison d'assistantes maternelles : Les travaux de la MAM avaient été inscrits à 170 665,55 € sur l'opération 33, la réalisation globale de ce projet a été de 113 239,36 € sur l'exercice 2024.

Les voies vertes : Les travaux des voies vertes avaient été inscrites pour 1 260 656,40 €, les réalisations globales ont été de 450 901,39 €.

Les subventions ont été perçues pour 64 679,55 € de l'Etat et 20 970,47 € de l'Ademe.

L'accueil des gens du voyage : Les études et travaux des terrains familiaux locatifs ont été inscrits pour 176 076,49 € en opération et ont été réalisé à 24 031,09 €. L'aire de grand passage avaient été inscrites pour 40 000 € et n'a pas fait l'objet de réalisations en 2024.

Le quartier Ordener : Les crédits budgétaires de l'exercice 2024 ont été consommés globalement à hauteur de 90 400,47.

Les subventions de l'Etat ont été perçues à hauteur de 359 153,79 €, le Conseil Régional a versé 148 783,40 € et le Conseil Départemental 67 580 € pour la rénovation du bâtiment 6.

L'ensemble des subventions de ce dossier ont été perçues en 2025, le reste à charge de la rénovation du bâtiment 6 du quartier Ordener est de 909 372,16 €

Les zones d'activités : Les études des ZAE estimée à 140 000 € ont pris du retard et ont été réalisées à 22 614 €, soit 12 120 € pour la Zone du Poteau et 10 494 € pour la zone des portes de Senlis. De même, les travaux prévus à 1 090 000 € pour les portes de Senlis n'ont pas encore été engagés.

Le pôle transition écologique et environnement :

La GEMAPI : une somme de 167 773.29 € était inscrite en reports de crédits pour les travaux de consolidation de la digue de la Nonette. Les réalisations ont été de 133 052.02 €.

Les déchets : L'acquisition de bacs, et autres matériels prévus pour 363 187.28 € ont été consommé à hauteur de 103 046.54 €.

Le PCAET : l'achat d'une rosalie a été réalisée pour 24 669 €.

L'aménagement du territoire : il a été prévu 51 272 € pour le projet de liaison ferroviaire, convention signée en 2024, seuls 44 761 € ont été demandés par la SNCF. Le solde figure dans les restes à réaliser.

Le pôle enfance, jeunesse et solidarité :

La halte-garderie itinérante : a acquis du matériel et mobilier pour 4 919.59 € sur les 22 720 € prévus au budget.

Le relais de la petite enfance : a acquis du mobilier et matériel pour 2 773.32 € sur les 11 700 € prévus au budget.

Le pôle développement économique et attractivité du territoire :

Le tourisme : Le premier acompte pour les travaux de l'office de tourisme ont été réglés à hauteur des prévisions soit 230 000 €. Le solde de ce projet sera porté par le budget 2025.

Le pôle administration générale :

L'administration générale : Les prévisions et restes à réaliser ont été consommés à hauteur de 27 205,94 € sur les 82 810.64 € prévus pour l'acquisition de mobilier et matériel informatique nécessaire au bon fonctionnement de la collectivité.

La communication : a réalisé 19 341,60 € pour le site internet sur les 44 000 € prévus. Le solde a été inscrit en reports de crédits sur 2025.

Les finances : Les subventions d'équipement pour les communes ont été consommée à hauteur de 855 866.45 € sur les 3 600 000 € prévus. Les conventions signées en 2023 et 2024 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2025.

Le changement de logiciel comptable a été réglés pour 24 639.28 € sur les 55 000 € prévus. Le solde est également reporté sur 2025.

Près de 60% des subventions prévues ont été perçues et expliquées ci-dessus, les 40% restant correspondent aux projets qui ont pris du retard, ne permettant pas de réaliser les dossiers de demande de versement de subventions. Les recettes de FCTVA ont été réalisés à hauteur de 60 053,64 €.

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2024.

Les mouvements d'ordre ont été réalisé en partie à hauteur de 1 296 195,63 €.

Recettes d'investissement

	2024			RAR
	Budget	réalisations	% de réalisation	
10 Dotations fonds divers et réserves	1 040 727,14	973 780,78	93,57%	85 609,00
13 Subventions d'investissement	1 004 400,00	588 733,79	58,62%	48 980,63
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	-	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	447,24	-	
21 Immobilisations corporelles	0,00	141,48	-	
23 Travaux en cours	1 965 142,28	1 965 142,28	100,00%	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	12 077 391,95	0,00	0,00%	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 345 000,00	1 092 495,66	81,23%	0,00
041 Opérations patrimoniales	205 780,08	203 699,97	98,99%	0,00
opérations :				
21 - Réhabilitation bâtiment 1 Ordonner	0,00	300,00	-	
31 - Aménagement des voies cyclables	499 674,00	85 650,02	17,14%	
Total recettes	18 138 115,45	4 910 391,22		134 589,63

Le résultat global de chacune des sections comprenant les résultats des exercices antérieurs est de – 116 203,43 € en investissement (déficit) et de 14 104 935,61 € (excédent) en fonctionnement.

Il vous est présenté ci-dessous les masses et résultats de l'exercice 2024 pour chacune des sections.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Dépenses réelles de fonctionnement 14,782 M€	Recettes réelles de fonctionnement 19,643 M€
Charges à caractère général (011) 2 698 982	Produit des services (70) 541 298
Subventions et contributions (65) 1 838 192	Impôts et taxes (73) compensation TH et CVAE 4 750 813
Fiscalité reversée (014) dont FPIC, FNGIR, reversement GEMAPI : 850 274 € dont Attributions de Compensation : 7 743 058 € 8 593 332	Fiscalité locale (731) dont CFE : 3 919 333 € dont TFPB : 1 211 321 € dont TFPNB : 49 415 € dont TEOM : 3 084 763 € 9 458 653
Charges de personnel (012) 1 529 305	Atténuations de charges (013) 29 146
Intérêts de la dette (66) 109 148	
Dotations aux provisions (68) 272	
Charges exceptionnelles (67) 13 217	
Amortissements des biens (042) 1 092 496	Amortissements des subventions (042) 209 633
TOTAL DEPENSES 15 874 943	TOTAL RECETTES hors résultats reportés 19 852 914
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
Amortissements des subventions (040) 209 633	Amortissements des biens (040) 1 092 496
Opérations patrimoniales (041) 203 700	Opérations patrimoniales (041) 203 700
Résultats d'investissement reportés (001) 137 986	
Dépenses réelles d'investissement 4,5 M€	Recettes réelles d'investissement 3,6 M€
remboursement de la dette 300 475	FCTVA 60 054
Fonds de concours versés 989 865	Subventions 674 684
Programme d'investissement 1 219 205	
Ajustement d'actif 1 965 731	Dotations aux réserves 913 727
Reports 2 320 274	Ajustement d'actif 1 965 731
TOTAL DEPENSES hors résultats reportés 7 208 883	TOTAL RECETTES 5 044 981

BUDGET ANNEXE SPANC

Le compte administratif 2024 du budget annexe SPANC est voté sous la nomenclature M49.
Les réalisations de ce budget annexe portent uniquement sur la section d'exploitation

La section d'exploitation a réalisé 18,64% de ses prévisions de dépenses car l'ensemble des contrôles et diagnostics n'ont pas pu être tous réalisés, par manque d'accord des propriétaires. Ces derniers encourtent des pénalités jusqu'à 100% du coût du contrôle, en cas de refus de contrôle, pour absence ou mauvais état de l'installation, selon les termes des articles 6.5 et 6.6 du règlement du SPANC.

Dépenses d'exploitation

Chapitre dépenses	2024		
	Budget	Réalisations	% de réalisation
011 - Charges à caractère général	19 100,00	1 526,97	7,99
012 - Charges de personnel	2 500,00	2 500,00	100,00
Total dépenses	21 600,00	4 026,97	18,64

Il a été réalisé les différents contrôles et diagnostics suivants, dont une grande partie reposait sur les engagements rattachés à l'exercice précédent :

- 22 contrôles de bon fonctionnement,
- 6 contrôles de conception,
- 5 contrôles de réalisation,
- 3 contrôles de contre visite
- 22 Diagnostics réglementaires

Les recettes d'exploitation ont été consommées à 62,42% comme figure sur le tableau suivant :

Recettes d'exploitation

Chapitre recettes	2024		
	Budget	Réalisations	% de réalisation
70 - Produits des services	14 182,81	8 748,77	61,69
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	104,50	-
002 - Résultats	7 417,19	0,00	
Total recettes	21 600,00	8 853,27	

Les recettes du chapitre 70 sont moindres que prévues car elles sont liées aux réalisations des différents contrôles réalisés dans l'année et avec un léger décalage entre la réalisation de la prestation et l'émission du titre vers le bénéficiaire.

Le résultat global de cette section, avec les résultats des exercices antérieurs est donc de 12 243,49 €.